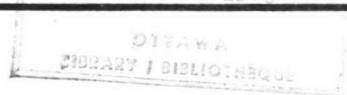




Déclarations et Discours

NO 77/18



L'ACTE FINAL D'HELSINKI: PRINCIPES ET DISPOSITIONS

Déclaration d'ouverture prononcée au nom du Canada, par M. Klaus Goldschlag, représentant spécial du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, à la réunion de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, Belgrade, le 6 octobre 1977.

Nous sommes tous reconnaissants à notre pays hôte de nous avoir permis de tenir notre réunion préparatoire ainsi que nos délibérations actuelles dans un centre de conférences aussi grand et bien conçu, et nous le remercions de toutes les autres preuves de sa courtoisie. La Yougoslavie, de par son histoire, est sensibilisée aux thèmes soumis à notre attention et elle a fait beaucoup, par sa politique et son action, pour les promouvoir. Il sied donc particulièrement que la capitale yougoslave associe son nom à notre conférence.

Il y a un peu plus de deux ans, les chefs politiques de nos pays se sont réunis à Helsinki pour apposer leurs signatures à l'Acte final, conscients de la grande portée politique de ce document et résolus à agir conformément à ses dispositions. Ils ont manifesté leur volonté de voir le processus qui les avait amenés à signer ce document se poursuivre et, à cette fin, nous ont dépêchés à Belgrade cette année. Nous sommes donc ici pour dresser l'inventaire de ce qui a été accompli depuis Helsinki et pour poser des jalons sur la voie de l'avenir.

Les réactions à la signature de l'Acte final ont été variées. Certains ont fondé de grands espoirs sur ce document qui, à leurs yeux, tournait la dernière page de la guerre froide pour l'Europe et l'Amérique du Nord. Ils ont pris au sérieux l'idée de l'ordre international plus sûr et plus humain que l'Acte laissait entrevoir. D'autres se sont montrés plus sceptiques, non pas qu'ils fussent insensibles à la vision politique qui se dégageait de l'Acte, mais ils s'inquiétaient des concessions auxquelles on avait dû consentir. D'autres encore, y virent un effort sans lendemain ou, pire, une promesse qui ne pouvait être et ne serait pas tenue.

Entre ces réactions opposées se trouve un juste milieu. Nous ne pouvons pas regretter un tel effort, pas plus que nous ne pouvons nier les perspectives nouvelles qu'ouvre l'Acte. Cependant, il nous faut reconnaître que nous sommes loin de ce que nous espérions et que l'horizon politique n'a certes rien d'idyllique. Nous sommes encore dans une situation où la stabilité tient sans doute autant à la menace nucléaire qu'aux ententes politiques que nous avons réussi à conclure. Cette pensée, qui n'est pas rassurante, laisse encore plus songeur quand nous passons en revue les progrès inégaux, et généralement modestes, accomplis au cours des deux dernières années en vue d'arriver aux objectifs de l'Acte final.

Il nous faut néanmoins accepter la réalité. L'Acte final couvre un large éventail d'objectifs et il est évident que, si leur réalisation avait été facile, ils n'auraient pas fait l'objet de négociations laborieuses. Il est déjà remarquable que nous ayons réussi à les